

NON au budget Macron-Lecornu !

NON à la suppression de 1 891 postes dans le 1^{er} degré !

Le budget Macron-Lecornu doit tomber !

De l'argent pour l'école publique pas pour la guerre !

La Commission Exécutive du SNUDI FO 33 refuse le budget 2026 Macron-Lecornu. Pendant que des centaines de milliards d'euros de fonds publics viennent alimenter les dividendes et l'industrie d'armement, le budget Macron-Lecornu prévoit une saignée dans l'Education nationale. Pour la première fois, le budget de l'armée augmente de 7 milliards d'euros et dépasse celui de l'Education nationale.

La CE ne cautionne pas les tractations politiciennes visant à imposer ce budget de guerre. Pour le passer, le gouvernement Lecornu annonce le décalage de la réforme des retraites qui n'est qu'un leurre. Suspension qui ne fait que valider la réforme de 2023 tout en s'accompagnant de nouvelles mesures austéritaires notamment sur le dos des retraités. La CE du SNUDI FO 33 n'ignore pas non plus que le gouvernement veut remettre sur la table la retraite par points ou par capitalisation. Comme pour le conclave Bayrou, FO n'a rien à faire dans la « Conférence Sociale sur le travail et les retraites ». La CE exige l'abrogation de la réforme Macron-Borne et le maintien de tous les régimes et du Code des pensions civiles et militaires. Retour de la retraite à 60 ans et 37,5 annuités !

Le budget 2026 et les mesures prévues à l'Education nationale comportent des attaques inacceptables : gel des salaires, sanctions contre les malades et suppression de 4 000 postes.

Le projet de loi des finances 2026 annonce la création de 1 615 emplois supplémentaires dans le 1^{er} degré mais 3 506 emplois seront consacrés à la mise en place de la réforme des concours à Bac+3. 3 506 emplois qui ne seront pas en classe pendant l'année de M1. Ce sont donc 1 891 postes qui seront supprimés à la rentrée dans les écoles publiques.

La CE du SNUDI FO 33 refuse ce projet destructeur qui signifie une nouvelle avalanche de fermetures de classes, moins de postes de remplaçants, moins de postes dans l'enseignement spécialisé et de places en établissements sociaux et médico-sociaux.

Pour la défense de la Sécu !

NON à l'adhésion obligatoire à la PSC !

Alors que nous célébrons les 80 ans de la Sécurité sociale, avec sa Confédération FO, la CE du SNUDI FO 33 réaffirme « son attachement à notre modèle de protection sociale collective qui a montré, crise après crise son rôle d'amortisseur ». La CE rappelle son attachement viscéral aux principes fondateurs de la Sécu de 45. Elle condamne la doctrine gouvernementale qui consiste à faire payer les malades, et qui est en opposition avec les ordonnances de création de la sécu fondée sur la solidarité ouvrière et le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. »

La CE du SNUDI FO 33 rappelle que la FNEC FP FO a été la seule organisation syndicale à avoir refusé de signer l'accord ministériel sur la Protection Sociale Complémentaire, dispositif à adhésion obligatoire mis en place par le président Macron pour détruire la sécurité sociale et la remplacer à terme par un système assurantiel. Défendant la liberté des collègues de refuser d'adhérer à quelque dispositif assurantiel que ce soit, la CE revendique l'abrogation de l'adhésion obligatoire à la PSC et de l'accord interministériel du 20 octobre 2023 qui découple santé et prévoyance.

NON à l'inclusion scolaire systématique et forcée !

Un Statut et un vrai salaire pour les AESH !

La CE du SNUDI FO dénonce la rentrée scolaire catastrophique liée à l'inclusion scolaire systématique et forcée. A cette date, 42 000 élèves en situation de handicap sont toujours en attente d'un AESH qui leur est notifié. C'est 35% de plus qu'en 2024 ! En Gironde, il y avait début septembre, 2 476 AESH pour répondre aux 5 426 notifications mutualisées et 3 636 individuelles. Il manque 20 à 25 AESH par PIAL dans notre département.

La CE du SNUDI FO 33 considère que l'annonce de création de 1200 emplois d'AESH (2 000 en 2025, 3 000 en 2024, 4 000 en 2023)) ne répondra toujours pas aux besoins des élèves en situation de handicap. Pour recruter des AESH, il faut déjà répondre à leurs revendications. La CE exige la création d'un Statut de catégorie B avec un vrai salaire à temps plein pour 24h de classe pour les AESH, ainsi que l'abandon des PIAL et des PAS, la création de postes d'enseignants spécialisés et des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

La CE continuera de défendre l'enseignement spécialisé contre l'inclusion scolaire systématique et forcée.

NON à la fusion des ZIL et des Brigades !

La CE du SNUDI FO 33 refuse le projet de fusion des remplaçants visant à supprimer toutes les spécificités des différents types de remplacement dès la rentrée 2026 en Gironde.

Elle invite tous les personnels à participer à la Réunion d'Informations Syndicales du vendredi 14 novembre à l'UD FO 33 pour discuter des moyens les plus efficaces pour refuser cette fusion.

La CE du SNUDI FO 33 rappelle qu'en 2017, les personnels remplaçants en grève devant la DSDEN de la Gironde avaient fait reculer le DASEN de l'époque qui avait abandonné le projet !

Pain, paix et liberté !

La CE du SNUDI FO 33 réaffirme son refus de la répression à l'encontre des personnels et des jeunes qui portent l'exigence de la paix. Nous dénonçons avec la plus grande fermeté, les stratégies d'intimidations à l'encontre d'un responsable syndical de la FSU33 et à travers lui du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien.

La CE s'inscrit dans la résolution de la Commission Exécutive Fédérale qui « réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent en Palestine et en Ukraine, l'arrêt des livraisons d'armes. »

Pour la défense de nos revendications !

Votez et adhérez au SNUDI FO !

Pour résister aux injonctions non réglementaires, aux attaques incessantes de nos conquêtes sociales, à la destruction de l'Ecole publique et pour améliorer nos conditions de travail, la résistance collective s'impose. La CE du SNUDI FO 33 invite tous ses militants à profiter de la perspective des élections 2026 pour rendre le vote FO incontournable en multipliant les Réunions d'Informations Syndicales, stages et tournées d'écoles pour définir ensemble les moyens d'action pour faire valoir nos revendications. La CE encourage tous nos collègues à renforcer le seul syndicat qui défend inlassablement notre Statut et nos conditions de travail.

Pour faire valoir vos droits, syndiquez-vous au SNUDI FO 33 !

Adoptée à l'unanimité de la CE

Un vote contre de la commission de Contrôle des Comptes